



FORMULAIRE - DEMANDE DE CERTIFICAT D'OCCUPATION

OCCUPATION

Coordonnées du demandeur

Nom _____

Adresse _____

tél. _____

Courriel _____

Propriétaire

Locataire

Copropriétaire

Entrepreneur

* Si le demandeur n'est pas propriétaire, fournir une procuration du propriétaire

* Si le demandeur est un propriétaire dans un bâtiment de plus d'un logement détenu en copropriété, fournir un document confirmant l'autorisation des autres copropriétaires

Détails des travaux

Emplacement de l'usage projeté _____

Nom du commerce _____

Superficie du local _____ Loyer _____

Usage actuel _____

Usage projeté (détail de l'ensemble des activités de l'entreprise à l'emplacement visé par la demande)

Nombre de local avant _____ Nombre de local après _____

Cases de stationnement _____ Entreposage extérieur Oui Non

Date d'occupation _____ Date de début des activités _____

DOCUMENT À JOINDRE : UNE COPIE DU BAIL DE LOCATION, LORSQUE LE REQUÉRANT N'EST PAS PROPRIÉTAIRE.

Signature du requérant _____ **Date de la demande** _____

Pour déposer votre formulaire ainsi que les plans et tout autre document nécessaire (**voir verso**), ou encore pour toute question, vous pouvez nous rejoindre aux coordonnées suivantes :

Service de la planification du territoire
105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Qc, J0L 2L0
inspecteur@ville.saint-remi.qc.ca, 450-454-3993 poste 9225

DOCUMENT EXPLICATIF

OCCUPATION



Informations générales

- Le fonctionnaire désigné délivre le certificat d'occupation si les **conditions** suivantes sont respectées :
 - o La demande est conforme au *Règlement de zonage de la Ville de Saint-Rémi V654-2017-00*, au *Règlement de construction de la Ville de Saint-Rémi V656-2017-00* et à tout autre règlement applicable;
 - o Les frais exigés ont été acquittés;
 - o La demande est complète;
 - o S'il y a lieu, le requérant a reçu les autorisations nécessaires par une loi ou un règlement, notamment par la Commission de la protection du territoire agricole;
 - o S'il y a lieu, une déclaration écrite du requérant établissant que le certificat demandé s'appliquera à un immeuble destiné à être utilisé comme résidence privée pour personnes âgées a été produite et déposée lors de la demande de certificat d'occupation.

- Le certificat d'occupation devient **nul et sans effet** dans les cas suivant :
 - o L'occupation n'a pas été réalisée conformément aux dispositions des règlements d'urbanisme et aux conditions énoncées au certificat d'occupation;
 - o Une modification a été apportée à la demande sans avoir reçu l'approbation du fonctionnaire désigné;
 - o Le certificat d'occupation a été délivré à partir d'information, déclaration, plan ou document faux ou erroné.

- Aucune limitation de **durée** n'est prescrite pour un certificat d'occupation.

Documents à fournir

- Le **formulaire** complété
- Une copie du **bail** de location, lorsque le requérant n'est pas propriétaire du bâtiment dans lequel l'établissement d'affaires est prévu.
- Des frais de **50 \$** sont exigés pour l'obtention du permis

Les nouvelles occupations sont souvent accompagnées de travaux de rénovation, d'affichage, etc. Des permis supplémentaires doivent être émis pour tous travaux.